



### UNE RICHE ACTUALITÉ EN CIRCONSCRIPTION

Le mois de février a été marqué par une actualité dense en circonscription !

#### AUX CÔTÉS DES ÉLEVEURS TOUCHÉS PAR LA TUBERCULOSE

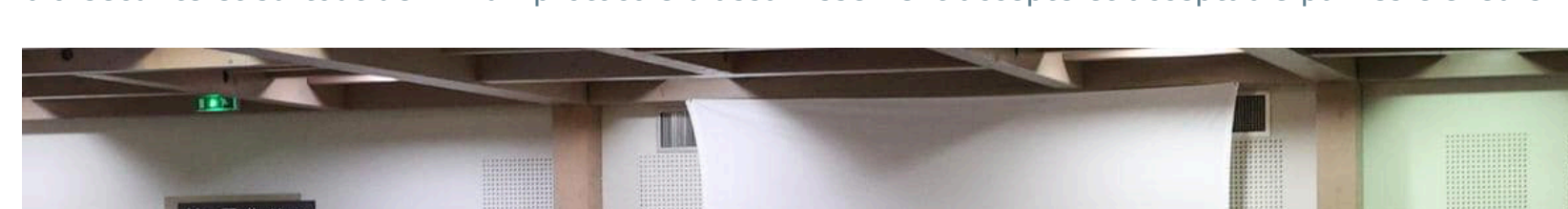
J'étais, le 12 février, au château de Libarren pour accompagner et soutenir les éleveurs lors de la réunion organisée par Monsieur le Préfet Girier autour de la tuberculose bovine.

Comme depuis un an, où nous avons obtenu de haute lutte un premier protocole expérimental, je reste aux côtés des éleveurs pour faire avancer la gestion de cette maladie qui frappe une nouvelle fois durement le territoire de la soule.

Monsieur le Préfet a annoncé la mise en œuvre d'un assainissement sélectif renforcé dérogatoire en lieu et place d'un abattage total. C'est une deuxième avancée non négligeable, qui va dans le bon sens, même si beaucoup reste encore à faire.

Les échanges avec les éleveurs et les concertations avec tous les acteurs doivent se poursuivre pour répondre aux différents enjeux. Des interrogations persistent et nous les devons d'y répondre.

Plus que jamais le ministère doit engager des moyens conséquents sur la recherche, l'amélioration des tests, la gestion de la faune sauvage, l'accompagnement dans la mise en place des mesures de biosécurité et surtout établir un protocole d'assainissement accordé et acceptable par les éleveurs.



#### PRÉSERVER NOS INSTALLATIONS HYDROÉLECTRIQUES

Mercredi 13 février, j'ai eu le plaisir d'accueillir mes collègues députés Marie-Noëlle Battistelli et Philippe Bolo, en vallée d'Ossau sur le site de la Shem à Laruns, dans le cadre de leur mission d'information consacrée aux modes de gestion et d'exploitation des installations hydroélectriques.

La mission a pour objectif d'étudier les différentes solutions juridiques possibles pour mettre fin au contentieux opposant la France et la Commission européenne, en préservant les concessions hydroélectriques françaises de la mise en concurrence. Je n'ai pas pu participer à toute la séquence, mais j'ai toute confiance en ma collègue Marie-Noëlle Battistelli pour mener à bien ce combat pour protéger notre filière d'excellence.

POUR EN SAVOIR PLUS



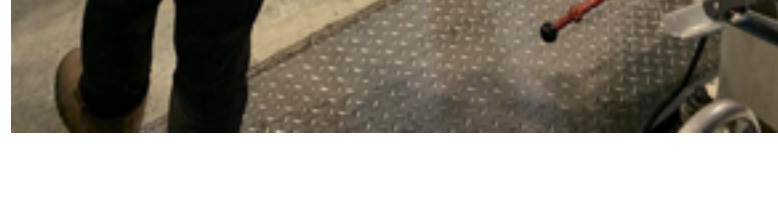
#### MOBILISÉ POUR L'ÉDUCATION !

Le lundi 10 février, j'ai participé à un échange autour de Madame Bisagni-Faura, Rectrice de l'académie de Bordeaux et des représentants de la préfecture.

Quelques jours auparavant, vendredi 7 février, j'étais avec les lycéens de Jules Supervielle à Oloron qui subissent l'absence d'un professeur remplaçant en Français quelques semaines avant le passage du bac. J'ai pu relayer leurs inquiétudes auprès de la Rectrice qui souhaite apporter une solution dans les meilleurs délais. Les dernières nouvelles sont bonnes : un remplacement sera effectué à la reprise des cours.

Ce rendez-vous a également permis d'aborder différents sujets : école inclusive, AESH, présence médico-sociale (enseignants, assistantes sociales, psychologues) dans les établissements, perspectives pour le bilinguisme et l'immersif et bien-sûr les mesures de la carte scolaire et de dotation pour les établissements du premier et du second degré pour la rentrée 2025.

J'ai également rencontré les équipes du collège des Cordeliers mardi 11 février.



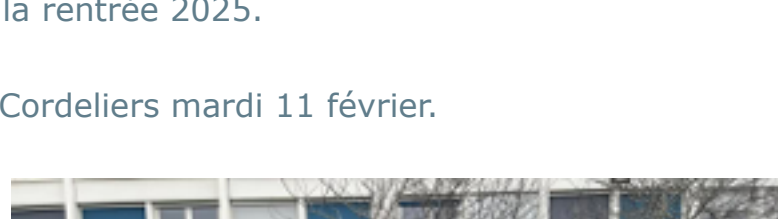
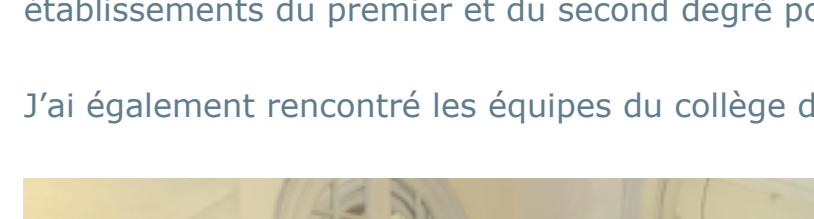
#### LE PARLEMENT DES ENFANTS : À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES DU RPI MUSCULDY-ORDIARP

Le 14 février, j'ai rendu visite aux élèves de CM1-CM2 du RPI Musculdy-Ordriarp pour un après-midi riche d'échanges dans le cadre du « Parlement des enfants ».

Au programme : présentation du rôle et du quotidien d'un député, visite virtuelle de l'Assemblée, parcours de la loi, questions-réponses.

Ce fut l'occasion pour les élèves de me présenter leur travail et leur proposition de loi visant à réduire la pollution plastique des océans en agissant localement et collectivement. Ce travail s'est inscrit en collaboration avec l'équipe de l'expédition scientifique Heel dont un des membres est originaire du village.

Merci et bravo à l'équipe éducative et bien-sûr aux élèves !



#### POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHASSE À LA PALOMBE !

Nous avons, avec mes collègues députés Colette Capdevielle et Peio Dufau ainsi qu'avec la sénatrice Frédérique Espagnac, interpellé le Premier ministre sur la nécessité de sauvegarder la chasse traditionnelle à la palombe.

Monsieur François BAYROU  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75000 PARIS

Oloron-Sainte-Marie, le 16 février 2025

Ref : EB-20P-C

Objet : Directive 2009/147 / CE du 30 novembre 2009 - Pratique de la chasse traditionnelle de la palombe au filet.

Monsieur le Premier Ministre,

Nous apprenons avec un grand étonnement que la Commission européenne vient de prendre la décision de traduire la France devant la Cour de Justice de l'Union européenne pour le non-respect de la Directive Oiseaux (Directive 2009/147/CE) du 30 novembre 2009, au sujet de la pratique de la chasse traditionnelle de la palombe (ou pigeon ramier) au filet.

Cette décision pourrait avoir des répercussions irréversibles pour ce mode de chasse dans les 5 départements du sud-ouest de la France où il est pratiqué (Bers, Girons, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques) ainsi même que les populations de palombes en zones agricoles et écosystèmes classés comme espèce nuisible dans plusieurs pays européens et départements français.

Par ailleurs, cette décision se fonde sur de fausses assertions, la chasse au filet est effective en raison de la maille des filets, le déclenchement manuel de fusées avertisseuses, la chasse au filet est passive d'observation.

Nous demandons au Gouvernement de s'opposer à la saisine de la Cour de Justice de l'Union européenne par la Commission. Par ailleurs, nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre les éléments du dossier de défense présentés à la Commission européenne dans le cadre des échanges engagés depuis 2019. Enfin, nous nous faisons les relais de la demande des fédérations de chasse concernées d'être partie prenante à la défense devant la CJUE aux côtés de l'État français si celle-ci devait être maintenue.

Nous rappelons que la pratique de cette chasse intègre un ensemble de cultures et de traditions locales et de savoir-faire typologiques.

Notre département des Pyrénées-Atlantiques est attaché à la ruralité et à la défense des cultures traditionnelles. Les chasseurs sont investis dans la gestion de l'attachement et diffèrent de la cohésion et à la vie sociale de nos territoires ruraux.

Nous souhaitons que les combats que nous portons soient pleinement considérés au niveau national.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Iñaki Echaniz, député de la 4<sup>ème</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques  
Colette Capdevielle, députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques  
Peio Dufau, député de la 6<sup>ème</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques  
Frédérique Espagnac, députée des Pyrénées-Atlantiques

#### DES AVANCÉES PROMETTEUSES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE !

La journée du jeudi 20 février était réservée à l'examen dans l'hémicycle des textes choisis par les députés du groupe Écologiste et social. Après l'interdiction des polluants éternels dans la matinée, la journée s'est clôturée par l'adoption d'un impôt plancher pour les ultra-riches.

Le premier texte, visant à protéger la population des risques liés aux polluants éternels (PFAS), avait déjà reçu un soutien transpartisan à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il a été définitivement adopté ce 20 février malgré l'opposition du Rassemblement national. Les données scientifiques accumulées ces dernières années démontrent clairement les effets néfastes des PFAS sur notre santé et notre environnement. Il était impératif que nous agissions rapidement.

La seconde proposition de loi instaure un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des «ultra-riches», inspirée d'une proposition de l'économiste Gabriel Zucman. Elle devra poursuivre son parcours au Sénat.

Unie, la gauche a permis ces deux victoires ! Félicitations à mes collègues !



#### LOI D'ORIENTATION AGRICOLE : UN TEXTE QUI NE RÉPOND PAS AUX ENJEUX ET ACTE DES RECULS ENVIRONNEMENTAUX

Quelques jours avant l'ouverture du Salon International de l'Agriculture, le groupe Socialistes et apparentés a refusé de céder à la démagogie et a dénoncé la volte-face de plusieurs groupes du socle commun qui ont acté avec une droite sénatoriale désinhibée des régressions environnementales pour cacher l'absence de mesures réelles de soutien à nos agriculteurs.

Cette loi d'orientation aurait dû se concentrer sur le renouvellement des générations et le partage du foncier agricole. Alors que 10 millions d'hectares, soit un tiers de la surface agricole de notre pays va changer de mains, seule la règle générationnelle, avec l'installation de 150 000 agriculteurs, nous permettrait de conserver 500 000 exploitants dans notre pays et de garantir tout à la fois notre souveraineté alimentaire, la prospérité de nos exploitants et des pratiques agroécologiques.

À rebours de ces enjeux, la commission mixte paritaire a trouvé un accord sur un texte démagogique qui cible les règles environnementales comme principales sources des difficultés rencontrées par nos agriculteurs. Les vrais sujets sont ailleurs.

En 30 ans, le revenu net de la branche agricole a baissé de près de 40 % en France en euros constants, quand le prix de l'alimentaire a augmenté de 70 % depuis 2000. C'est le résultat d'une captation continue de la valeur par la grande distribution et les industriels. Nous devons la vérité au monde agricole : ce texte ne règlera ni la question du revenu agricole ni celle de la concurrence déloyale face aux produits importés qui ne respectent pas nos normes de production. Aucune disposition ne permet de réguler les négociations commerciales.

Les conditions d'examen de la commission mixte paritaire ne nous ont pas permis d'évaluer les règles environnementales qui génèrent le texte (dépollution des attentats à l'environnement, remise en cause du principe de non régression environnementale, principe d'interdiction sans solution faisant fi des avancées de la recherche et de la science, suppression massive des références à l'agroécologie et au changement climatique...). Par contre, nous sommes certains qu'ils vont accentuer les fractures dans nos territoires et condamner notre modèle agricole à l'immobilité au moment de l'accélération du changement climatique.

En votant contre ce texte nous avons appelé à une véritable loi d'orientation fondée sur les régulations économiques, le partage de la valeur et l'accès au foncier pour les nouvelles générations d'agriculteurs.

Après avoir fait adopter la première résolution européenne contre l'accord UE-Mercosur et pour un juste échange le 30 janvier dernier, le groupe Socialistes et apparentés est à l'initiative d'une nouvelle proposition de loi visant à lutter contre la disparition des terres agricoles et à renforcer la régulation des prix du foncier agricole qui sera examinée mercredi 5 mars prochain en commission des affaires économiques et le mardi 11 mars en séance publique.

Le groupe Socialistes et apparentés sera également pleinement mobilisé dans les prochaines semaines à l'Assemblée nationale pour rendre réellement effective les lois Egalim qui restent aujourd'hui peu appliquées et défendre des mécanismes à même de garantir des prix rémunérateurs aux producteurs.

#### SOUTIEN AUX AUTOENTREPRENEURS

À la publication du texte définitif de la loi de finances pour 2025, nous avons découvert avec surprise une modification importante du régime de la Franchise en base de la TVA, introduite discrètement au Sénat par le Gouvernement.

Elle est incompréhensible et mon groupe des députés socialistes et députés s'est immédiatement mobilisé pour la dénoncer.

Ainsi, dès le jeudi 6 février après-midi nous avons pu, à l'occasion d'un entretien téléphonique, alerter la ministre Véronique Louwagie sur ce sujet et son implication en particulier pour les activités de services. Elle annoncera quelques heures plus tard la suspension de la mesure et la tenue d'une concertation à compter du lendemain. Mon groupe a pris la même initiative en recevant le lundi 10 février les représentants de la Fédération Nationale des auto-entrepreneurs et micro-entrepreneurs (FNAE) et de l'Union des auto-entrepreneurs (UAE) par visioconférence. Nous avons pu les assurer de notre mobilisation dans ce dossier et rechercher les causes de cette réforme abrupte.

Si le régime de la micro-entreprise nécessite certainement une évaluation précise pour mieux accompagner ses mutations, aucune réforme hâtive ne saurait être menée sans ce travail préalable. En réduisant conséquemment le régime de la franchise en base de la TVA de manière indiscriminée, le Gouvernement pénalise en particulier les secteurs des services à la personne et certaines professions libérales, au détriment de l'activité et de la vitalité de nos territoires.

Sans attendre la décision que prendra le Gouvernement et considérant que seule une loi pourra accélérer les soutiens publics indispensables dans la perspective du développement de notre mix énergétique et du renforcement de notre souveraineté énergétique et industrielle.

Nous avons interpellé le ministre de l'Industrie en ce sens.

LIRE NOTRE COURRIER

#### BILAN CIRCO'

D'autres échanges et déplacements ont rythmé le mois de février : plongée dans mon agenda !



07/02 Réunion d'information avec le Comité TBH sur l'hygiène alimentaire. Mobilisation au lycée Supervielle à Oléron. Échange avec le DASEN sur la carte scolaire.

08/02

10/02

Rendez-vous administratifs à la permanence - Réunion avec la Rectrice et la Préfète.

11/02

12/02

Accueil de la mission parlementaire sur l'hydroélectricité à Landes. Réunion sur la tuberculose bovine avec le préfet et le directeur de Libarren.

13/02

14/02

Rendez-vous avec l'Union Régionale RPIM. Parlement des enfants avec les élèves de CM1-CM2 du RPI Musculdy-Ordriarp. Rendez-vous sur l'école inclusive à Garazi.

15/02

17/02

Cloaque de Jesus Marcella, officier de la légion d'Honoré à Garremengen.

20/02

21/02

Conseil municipal à Oloron.

22/02

24/02

Inauguration de la Maison Ebeberria à Saint-Martin-d'Arrens.

25/02

28/02

Réunion avec l'Éducation et les députés de Pays Basco. Rendez-vous avec des associations à la permanence.

• Rendez-vous individuels, associatifs et syndicaux à la permanence

